



Délibération n°9

Conseil Municipal du Lundi 19 mai 2025

Service Événementiel

 Domaine de compétence :
 8.9 - Culture

Le Lundi Dix Neuf Mai deux mille vingt cinq à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation :
12/05/2025

Membres présents : 24

Membres ayant donné pouvoir : 3

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 6

Nombre de votants : 27

Affiché le 22/05/2025

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Maryse MAILLART, Madame Dominique DELSEAUX, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoint**, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Andréa ÉLYSÉ, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Gérard ANDRÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR. **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Christelle BEURAIN à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Marine NEMPONT à Madame Marie-Antoinette LISIK.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Justine GOSELIN, Madame Laurence PLAISANT, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERÉ et Monsieur Xavier BRASSART.

Votants : 27

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe RAMET

Objet : Tarifs de la guinguette de la baie, été 2025

Rapporteur : Monsieur BAILLET Sébastien, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Présentation des tarifs d'occupation de la guinguette pour l'été 2025.

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°3 « Rayonnement de la ville » du 6 mai 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de voter les tarifs d'occupation de la Guinguette de la baie et les tarifs d'emplacements pour les food trucks qui seront installés autour de l'édifice. Ces tarifs seront encaissés sur la régie de « gestion des salles ».

- de voter les tarifs « musicales de la Baie » qui seront organisés dans cet espace. Ces tarifs seront encaissés par la régie « Animations culturelles ».

La délibération est adoptée par 27 voix pour.

Vu pour être affiché le 22 Mai 2025 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.



TARIFS DE L'ANNÉE 2025

La Guinguette de la Baie



Tarifs d'occupation de la Guinguette	Structure commerciale	Association locale	Association extérieure
matin	80 €	50 €	80 €
½ journée en semaine AM / Soirée	150 €	100 €	150 €
1 jour en semaine	200 €	150 €	200 €
1 jour le Week-end et jour férié	400 €	250 €	400 €
Le week-end	600 €	400 €	600 €
La semaine du lundi au dimanche	1000 €	800 €	1000 €
Caution	250 €	250 €	250 €

Tarifs d'emplacements pour les Food Trucks pour la Guinguette	Tarifs
1 jour de la semaine	200 €
1 jour week-end ou jour férié	300 €
Le week-end	500 €
Caution	250 €
<i>Toilettes extérieurs / entretien à la charge de l'occupant</i>	
Tarif Musicales de la Baie	
Musicales de la Baie / Dégustation avec verre de vin blanc	4 €
Exposition d'artiste du lundi au vendredi	Gratuit

MARCHÉ NOCTURNE : Le tarif de l'emplacement reste inchangé

